



NATIONS
UNIES



CONVENTION-CADRE SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Distr.
GENERALE

FCCC/IDR.1(SUM)/AUT
4 avril 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

RESUME

du

RAPPORT DE L'EXAMEN APPROFONDI DE LA COMMUNICATION NATIONALE

de

L'AUTRICHE

(Le texte intégral du rapport (en anglais seulement)
est publié sous la cote FCCC/IDR.1/AUT)

Equipe d'examen :

George Manful (Ghana)
André van Amstel (Pays-Bas)
Jan Keppler (Agence internationale de l'énergie)
Peer Stiansen (Secrétariat de la Convention-Cadre, Coordonnateur)

Egalement disponible sur le réseau World Wide Web (<http://www.unfccc.de>)

Résumé ¹

1. L'examen approfondi de la communication internationale de l'Autriche a été réalisé entre novembre 1995 et novembre 1996 et a été marqué par une visite de l'équipe du 3 au 7 décembre 1995. L'équipe se composait d'experts du Ghana (étude de document), des Pays-Bas et de l'Agence internationale de l'énergie. L'Autriche a présenté sa communication le 23 septembre 1994 et des informations complémentaires avant la date limite du 28 novembre 1994. D'autres documents de référence ont été mis à la disposition de l'équipe.

2. L'Autriche est un Etat fédéral et les provinces (Länder) et les municipalités ont des attributions importantes en ce qui concerne l'application de politiques et de mesures appropriées. L'Autriche est entourée de 8 pays, dont 4 pays à économie en transition, ce qui n'est pas sans influencer sur les politiques nationales. Elle est traversée par un important trafic de transit et les prix de l'essence y sont plus élevés que dans les pays voisins à l'Est, mais plus ou moins égaux à ceux de l'essence dans les pays occidentaux voisins. Les besoins de chauffage sont importants en raison des conditions climatiques. En 1994, la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique a été de 26,4 %, ces énergies étant représentées à égalité par la biomasse et l'énergie hydroélectrique. Le niveau des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) par tête est faible, d'environ 7,5 tonnes en moyenne en 1990 contre une moyenne de 12 tonnes dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). Cela s'explique par la part élevée des énergies renouvelables et par une consommation d'énergie relativement faible. Le secteur de l'électricité, constitué surtout de monopoles, possède des surcapacités importantes, et n'a guère utilisé les centrales thermiques fonctionnant au charbon ces dernières années. Il est prévu de le libéraliser partiellement, ce qui pourrait modifier les conditions d'application des politiques et des mesures. L'emploi du gaz naturel se développe. Il entre en concurrence avec la biomasse dans certains secteurs et dans d'autres avec le charbon.

3. Le CO₂ a représenté 78 % des émissions de gaz à effet de serre en 1990, sur la base des valeurs du potentiel de réchauffement de la planète définies en 1994 par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le niveau d'émissions de CO₂ a varié entre 55 et 64 mégatonnes depuis 1971, en raison surtout des conditions climatiques et aussi des changements survenus dans la production d'électricité et le secteur des transports. Les principaux secteurs sources ont été les secteurs de l'énergie et de la transformation (27,8 %), les transports (27,3 %) et l'industrie (24,3 %). Les émissions de méthane ont représenté environ 20 % de l'inventaire et l'oxyde nitreux seulement 2 %, ce chiffre relativement faible s'expliquant par une utilisation restreinte des engrais. La forêt couvre 46 % du pays et, d'après les chiffres communiqués à l'équipe, la fixation nette annuelle équivaut à 15 mégatonnes de CO₂. Des valeurs obtenues conformément à la méthodologie

¹Conformément à la décision 2/CP.1 de la Conférence des Parties, le texte intégral du rapport a été communiqué au Gouvernement autrichien, qui n'a fait aucune observation.

du GIEC et de CORINAIR² ont été fournies et l'équipe a fondé son étude principalement sur les documents de ce dernier programme. L'Autriche dispose de deux ensembles de statistiques de l'énergie qui donnent des chiffres très différents pour les émissions et l'équipe a relevé l'importance du travail entrepris pour rendre ces chiffres compatibles. Pour les années 1994 et 1995, l'Autriche a réussi à harmoniser ces deux ensembles de données statistiques. L'équipe a noté que l'Autriche avait appliqué un facteur d'émissions élevé pour tous les hydrocarbures et que l'inventaire pour le CO₂ pourrait être révisé à la baisse. Des facteurs d'émissions révisés ont été énoncés dans le *Rapport sur l'énergie de 1996* du Gouvernement fédéral autrichien.

4. L'Autriche a appliqué à des degrés variés des politiques et des mesures destinées à réduire les émissions de CO₂ dans tous les secteurs. Elle applique aussi des politiques et des mesures qui permettent de réduire les émissions des principaux autres gaz à effet de serre et d'accroître la capacité des puits, même si ce n'est pas là en général le principal motif de leur adoption. L'équipe a pris note en particulier du système de la taxe sur les véhicules automobiles adopté en 1992, qui encourage l'achat d'automobiles utilisant efficacement l'énergie. Cependant, il n'est pas encore sûr que cette mesure suffise à orienter le marché vers des voitures consommant moins de carburant. L'Autriche a augmenté le taux de cette taxe en mai 1996. L'équipe a également noté qu'une grande partie des mesures décrites dans la communication se trouvait encore au stade de la planification ou même seulement de la conception. En particulier, elle a noté que la création d'une taxe combinée sur le carbone et l'énergie avait été examinée et considérée comme potentiellement efficace. Plusieurs formes d'énergie étaient maintenant assujetties à des taxes; en premier lieu, les taxes sur les hydrocarbures avaient été augmentées dans une proportion comprise entre 18 et 150 % en fonction du type de carburant en mai 1995 et, en second lieu, le gaz naturel et l'électricité avaient été assujettis à des taxes à partir du 1er juin 1996. Une limite supérieure de la charge fiscale (0,35 % de la valeur ajoutée nette) avait été adoptée pour les industries à fort coefficient énergétique. L'évolution future des politiques et mesures dans ce domaine devrait aussi dépendre des politiques suivies par l'Union européenne, dont l'Autriche est devenue membre le 1er janvier 1995.

5. L'équipe a pris connaissance de plusieurs scénarios présentant des modes de développement possibles susceptibles d'assurer la réalisation de l'objectif, fixé à Toronto, d'une réduction des émissions de CO₂ de 20 % en 2005 par rapport au niveau atteint en 1988 et d'une stabilisation des émissions de CO₂ au niveau de 1990. Le problème consiste maintenant à trouver des moyens d'action qui permettent de réaliser les possibilités techniques et économiques envisagées dans ces études. Rien que pour ramener à l'an 2000 les émissions de CO₂ au niveau de 1990, il faudrait un taux très élevé d'amélioration du coefficient énergétique (2,1 % par an, pour une croissance économique de 2,5 à 3 %). Cet objectif n'a cependant pas été considéré comme

²CORINAIR désigne au sein du programme CORINE (Système d'information coordonné sur l'état des ressources naturelles et l'environnement) de la Communauté européenne l'élément relatif aux inventaires d'émissions atmosphériques.

hors d'atteinte si les mesures proposées étaient appliquées suffisamment vite. On ne dispose d'aucune évaluation indiquant si l'élimination nette de CO₂ pourra être ou non poursuivie au rythme actuel et pour combien de temps. Les émissions de méthane pourraient être légèrement réduites, tandis que celles d'oxyde nitreux pourraient augmenter. L'équipe a admis que les émissions d'hydrofluorocarbones augmenteraient, tandis que celles d'hydrocarbures perfluorés diminueraient, mais aucune de ces hypothèses n'a été mentionnée dans la communication.

6. Les scénarios d'impact concernant l'Autriche sont établis sur la base des informations fournies par le GIEC. Le système aquatique est considéré comme vulnérable. On a constaté qu'il faudrait étudier davantage les impacts sociaux et économiques et évoqué à titre d'exemple la situation de l'important secteur touristique, qui pourrait connaître des changements considérables si la couverture neigeuse se modifiait. Aucune mesure d'adaptation précise n'a été appliquée, mais plusieurs projets sont en cours pour étudier de telles mesures. L'Autriche offre des emplacements de choix pour surveiller les variables liées au climat, ainsi que la chimie de l'atmosphère. Les travaux de recherche-développement ont porté essentiellement sur le processus des changements climatiques eux-mêmes, mais des travaux de recherche appliquée ont aussi été effectués. L'Autriche consacre des dépenses relativement faibles à la R-D concernant les techniques énergétiques, mettant l'accent sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

7. L'Autriche a versé une des contributions les plus élevées par tête au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans sa phase pilote et elle apporte également sa contribution à la reconstitution. L'aide publique au développement a varié entre 0,30 et 0,34 % du PNB depuis 1991. Des efforts ont été faits pour sensibiliser davantage le public aux changements climatiques, mais la grande campagne prévue dont il est fait état dans la communication n'avait pas encore été entreprise lors de la visite de l'équipe. La participation des partenaires sociaux à l'élaboration des politiques améliore la compréhension des problèmes liés aux changements climatiques dans d'importants groupes cibles.
